



Accident de la circulation et stationnement gênant

Par **Madame Pasdenom**, le **25/08/2017** à **13:28**

Bonjour,rnJ'aimerais des avis sur ma situation.rnCe matin je roulais sur une route à double sens.rnMon GPS me prévient que je bientôt tourner à droite.rnDevant moi un gros camion est stationné à 20cm durnFeu tricolore et pas de rappel de feu au dessus de la route.rnLe camion n'a pas les warnings bien qu'il empiète sur la route.je ralentis, une voiture venant de ma droite arrive vers moi, je surveille qu'elle ne me touche pas.rnComme je ne vois pas le feu je m'avance pour tenter de voir.rnJe crois que je m'avance un peu trop car une voiture venant de gauche me rentre dedans.son conducteur dit que J'ai grillé le feu rouge que je n'ai même pas eu le temps de voir.je sais que je suis en tort cependant je suis très énervé contre ce camion qui m'aurait épargné cet accident sans sa présence.rnMa question est la suivante:rnY a-t-il une loi qui parle de ce genre de situation ? Ce camion cachait le feu ainsi que le panneau en dessous et les voitures venant de droite.pourquoi n'y avait-il pas de rappel de feu alors que la route en face Oui?rnMerci pour votre lecture.rnJ'espère que quelqu'un pourras me donner des réponses.rnCordialementrnMme P

Par **chaber**, le **25/08/2017** à **13:32**

bonjourrrnAvez-vous fait un constat amiable?rrnSi oui, quelles sont les cases cochées?rrnLe camion cachant le feu est-il mentionné sur le plan (avec son immatriculation?

Par **Madame Pasdenom**, le **25/08/2017** à **13:42**

J'ai fais un constat J'ai coché les cases qui mentionnent que j'arrivais sur la droite du second véhicule et que je n'ai pas vue le feu. Le constat concernant seulement 2 véhicules J'ai mentionner le camion uniquement dans la case "mes observations". Je ne pense pas que la présence du camion me disculpe seulement je lui en veux un peu.rnMerci

Par **chaber**, le **25/08/2017 à 14:11**

l'immatriculation du camion est-elle mentionnée?rnSur le constat est-il précisé que votre adversaire avez le feu vert?

Par **Madame Pasdenom**, le **25/08/2017 à 15:03**

Ma réponse est non pour les deux questions comment indiquer un feu vert sur le dessin du constat ?

Par **chaber**, le **25/08/2017 à 16:12**

[citation]J'ai coché les cases qui mentionnent que j'arrivais sur la droite du second véhicule et que je n'ai pas vue le feu.[/citation]Votre responsabilité semble totalement engagée puisque vous mentionnez n'avoir pas vu le feu.rnrnSans immatriculation du camion, un recours partiel ne pourra être engagé

Par **Madame Pasdenom**, le **25/08/2017 à 18:41**

Oui C'est bien ce que je pensais merci pour vis réponses. Bon week-end